



BULLETIN MUNICIPAL

Saint-Hippolyte

SEPTEMBRE 2023

Sommaire

3 Le mot du Maire - l'édito de la commission

4 à 7 Les comptes rendus des procès verbaux du conseil municipal

8 à 10 Informations municipales

11 Interview de Jérôme CHAGNEAU
Tailleur de pierre

12 à 15 L'École "Les enfants du Marais"

16 à 21 Du côté des associations

22 Tous en cuisine

23 Place aux jeux !!!



Informations utiles

Horaires de la Mairie :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi de 8h45 à 12h30
Mardi de 14h30 à 18h30

Horaires de la Poste :

Du lundi au vendredi de 8h45 à 12h45 / Samedi de 8h45 à 11h45

Horaires de la Bibliothèque :

Lundi et jeudi de 15h à 17h30

Permanences du Bus France Services :

Contacter le 06 02 59 50 57

Le mot du Maire



Tout en préservant l'image rurale de notre commune, le conseil municipal a dû s'adapter rapidement à l'évolution de notre société et répondre aux nouvelles attentes de la population.

Il est nécessaire de réagir pour éviter le vieillissement de notre population ; des initiatives privées tentent de maintenir une population nouvelle jeune et dynamique, nous les y encourageons en mettant à leur disposition un plan d'urbanisme qui s'est voulu ambitieux malgré les contraintes imposées par les différents organismes d'État concernés.

Cependant nous constatons, avec regret, une baisse de la natalité qui a pour conséquence une diminution trop importante de la population scolaire (146 élèves à la rentrée prochaine alors que nous avons atteint il y a quelques années près de 200 élèves) ; espérons que les constructions à venir nous amèneront une population jeune.

Les travaux de notre salle polyvalente sont terminés, nous bénéficions maintenant d'un confort que chacun pourra apprécier au hasard de fêtes ou réunions familiales.

De beaux moments festifs ont permis de réunir les habitants, notamment la fête foraine organisée par l'association RANDO 17 (félicitations aux organisateurs) et comme chaque année la fête de la musique a été un succès de même que la brocante dont la réputation n'est plus à faire ; merci aux bénévoles qui contribuent au succès de ces manifestations. Tous mes vœux de réussite aux nouvelles associations, à savoir la pétanque de l'escalle et la nouvelle association de tennis de table qui attendent de vous associer à leurs activités.

Notre équipe municipale apportera son soutien pour l'essor de toutes les initiatives avec toute l'énergie, le courage et l'optimisme nécessaires, nous nous y emploierons. Nous comptons évidemment sur le soutien de tous pour y parvenir, car la destinée de la commune est l'affaire de tous les habitants. Votre collaboration est indispensable.

Mes remerciements les plus sincères vont à l'équipe municipale, à savoir les adjoints à qui je demande beaucoup, les conseillers dont l'investissement personnel est toujours remarquable. J'associe évidemment le personnel municipal et les associations qui participent activement à la vie du village.

Bienvenue aux nouveaux habitants qui ont eu la bonne idée de rejoindre notre commune, mon bureau leur est ouvert, je les accueillerai avec plaisir.

Pierre CHEVILLON, Maire

L'édito de la commission



« Après le Tour de France, la Coupe du monde de football féminin, la Coupe du monde de rugby 2023 arrive en septembre, et l'année prochaine les JO 2024. Je vais devenir un disciple de Juvénal qui disait déjà entre 90 et 127 apr. J.-C. **il faut garder un esprit sain dans un corps sain** » nous dit Hippolyte notre reporter en herbe .

Il est vrai que l'année aura été sportive et ne parlons pas de l'année prochaine !

Vous trouverez donc dans ce bulletin des recettes spéciales plateau télé, car nous allons devenir champion du canapé ! Hippolyte sourit et rétorque « Du canapé : celui où l'on se prélassé ou les canapés culinaires pour nous restaurer sur le pouce ! Je ne sais pas si je vais garder un corps sain !! ».

En attendant gardons l'esprit sain et passons à la lecture de ce bulletin municipal avec les comptes rendus de conseil municipal, l'interview de notre tailleur de pierre, les infos sur les futures animations prévues par la commune : l'opération nettoyage des chemins avec l'école, et pour nos aînés, retour à l'école avec l'atelier numérique. Un petit rappel en photos des animations passées (bravo aux organisateurs), et puis des recettes, des jeux, les pages école (avec les animations organisées par l'équipe éducative et les parents d'élèves) et bien d'autres choses.

En fait tout ce qui fait la vie d'une cité grâce à l'action de tous et encore une fois bravo !
Bonne lecture

Hippolyte et l'équipe de rédaction



Comptes rendus des procès verbaux du conseil municipal

Dans un souci d'apporter l'information sans alourdir la lecture des comptes rendus du conseil municipal, ceux-ci ont été synthétisés mais sont consultables en Mairie dans leur intégralité ou bien sur le site internet www.saint-hippolyte.fr

RÉUNION DU 15 DECEMBRE 2022

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 22 novembre 2022 est adopté à l'unanimité.

SUBVENTION ÉTAT 2023 DETR ENFANCE / JEUNESSE ET DSIL BÂTIMENTS SCOLAIRES : EXTENSION DU RÉFECTOIRE DE LA CANTINE SCOLAIRE

Monsieur le Maire donne communication du projet qui consiste à agrandir la cantine scolaire afin d'augmenter la capacité d'accueil des enfants par la construction d'une salle de réfectoire de 100 m2 en liaison avec la cantine existante.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de réaliser les travaux décrits ci-dessus estimés à : 204 000€ hors taxes sur le budget 2023,
- de solliciter l'État au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (20%) et de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (25%) sur un montant de 204 000€ hors taxes,
- de charger Monsieur le Maire de faire établir les dossiers et de lui donner tout pouvoir pour signer tout document relatif à l'aboutissement de cette opération.

RÉUNION DU 2 MARS 2023

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - COMMUNE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2022 et arrête ainsi les comptes :

Investissement		
Dépenses	Prévu	913 896,32
	Réalisé	788 520,68
	Reste à réaliser	112 793,80
Recettes	Prévu	913 896,32
	Réalisé	814 545,39
	Reste à réaliser	216 140,00

Fonctionnement		
Dépenses	Prévu	999 153,00
	Réalisé	882 696,34
Recettes	Prévu	999 153,00
	Réalisé	1 105 529,28

Résultat de clôture de l'exercice :

Investissement	26 024,71
Fonctionnement	222 832,94

ADOPTION DU COMPTE DE GESTION DE LA COMMUNE ANNÉE 2022

Considérant l'identité de valeur entre les écritures du compte administratif du maire et du compte de gestion du comptable de la Trésorerie et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte le compte de gestion du comptable de la Trésorerie de Rochefort pour l'exercice 2022 et dont les écritures sont conformes à celles du compte administratif pour le même exercice.

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 LOTISSEMENT N°4

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote le Compte Administratif de l'exercice 2022.

AFFECTATION DU RÉSULTAT D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE 2022 - COMMUNE

Le conseil municipal, après avoir approuvé le Compte Administratif de la commune de l'exercice 2022 décide, à l'unanimité d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2022: EXCÉDENT	222 832,94
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	142 832,94
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	80 000,00
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCEDENT	26 024,71

DÉSIGNATION D'UN CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS

Après en avoir délibéré, le conseil décide, à l'unanimité, de désigner :

- M. Daniel PACAUD, en qualité de correspondant Incendie et Secours.

MISE À JOUR DES COMMISSIONS COMMUNALES

Monsieur le Maire indique que suite à la démission de M. Didier DUBREUIL, conseiller municipal, il y a lieu de procéder à son remplacement dans les commissions municipales dont il était membre délégué.

Après avoir recueilli les candidatures et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, désigne :

- Mme Diamantina SUIRE responsable de la commission « Loisirs et Culture »,
- M. Patrick CANIZARES en qualité de membre titulaire à la Défense Nationale,
- M. André BARATHIEU, en qualité de membre titulaire à la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées),
- de confirmer Mme Clotilde JAUCOURT-PERROY en qualité de membre suppléante à la CLECT.

DÉSIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) À CARACTÈRE PERMANENT

Monsieur le Maire indique que suite à la démission de M. Didier DUBREUIL, qui était membre titulaire de la commission d'appel d'offres, il y a lieu de procéder au renouvellement intégral de la CAO.

Monsieur le Maire invite à procéder à une nouvelle élection. Sont ainsi déclarés élus :

Délégués titulaires : MM. & Mme André BARATHIEU, Diamantina SUIRE, Martial TAVERNET,

Délégués suppléants : MM. & Mmes Patrick CANIZARES, Fabienne DEPREYTERE, Maryse GIRET,

pour faire partie, avec M. le Maire, Président de droit, de la commission d'appel d'offres à caractère permanent.

PRESTATION DE CONTRÔLE DÉFENSE EXTÉRIEURE INCENDIE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 1 voix « Contre », 5 « Abstentions » et 7 voix « Pour » :

- Décide de confier le contrôle de points de défense incendie de la commune à la RESE, au regard des engagements de celle-ci.
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dispositif.

QUESTIONS DIVERSES

1. Salle des Fêtes : Monsieur le Maire signale qu'il est nécessaire de rééquiper la scène de la salle des fêtes avec les anciens rideaux de scène (aux normes anti-feu), et d'une main courante le long de l'accès escalier gauche. Pour suivre l'avis des spécialistes, une peinture noire mat du fond de scène est aussi utile. Les travaux seront réalisés dans la période hivernale.
2. Point à temps : Plusieurs conseillers signalent une accélération de la détérioration des routes. Dès la période de gel passée, les services techniques s'attaqueront à cette tâche.
3. Cimetière : Après le nettoyage complet de la parcelle supplémentaire, avant tout étude de configuration il est nécessaire d'assurer un remblayage de la terre végétale. Un appel est lancé à toute personne ayant connaissance de fournisseur ou possédant ce type de terre.

RÉUNION DU 4 AVRIL 2023

Monsieur le Maire ouvre la séance.

Le procès-verbal du 2 mars 2023 est adopté à l'unanimité.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR L'ANNÉE 2023

Après avoir examiné les différents documents, le conseil municipal décide, à l'unanimité :

- de ne pas majorer les taxes et de conserver, pour 2023, les taux suivants :
 - * Taxe foncière sur les propriétés bâties : 42,35 %,
 - * Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 49,35 %,
 - * Taxe d'habitation : 12,13 %.

SUBVENTIONS ANNÉE 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité de verser les subventions telles que figurant ci-dessous :

• CAP	650,00 €
• Association Communale de Chasse	500,00 €
• ADMR	300,00 €
• AFR	49 466,00 €

Concernant la subvention de l'ADMR et ne prenant pas part au vote M. Daniel PACAUD quitte la séance ainsi que Mme Fabienne DEPREYTERE pour la subvention de l'AFR. d'inscrire sur le budget 2023 les sommes suivantes à l'article 65748 : 50 916,00 €.

SUBVENTION ASA - ANNÉE 2023

Après en avoir délibéré, et ne prenant pas part au vote, M. Dominique VECHAMBRE quitte la séance, le conseil municipal, décide, à l'unanimité d'inscrire sur le budget 2023 la somme de 8000€ à l'article 657381.

SUBVENTION CCAS - ANNÉE 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité d'inscrire sur le budget 2023 la somme de 10000€ à l'article 657362.

MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI À TEMPS NON COMPLET

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- La suppression, à compter du 1er mai 2023, d'un emploi d'adjoint technique permanent à temps non complet à 26,25 heures hebdomadaires,
- La création, à compter de cette même date, d'un emploi d'adjoint technique permanent à temps non complet à 29 heures hebdomadaires.
- D'inscrire au budget les crédits correspondants,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document dans ce sens.

VOTE DU BUDGET 2023 - COMMUNE

Monsieur le Maire présente le budget 2023 de la commune, étudié par les membres du conseil municipal en séance de travail.

Le conseil municipal, à l'unanimité, vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2023 :

Investissement

Dépenses	:	467 760,85
Recettes	:	364 414,65

Fonctionnement

Dépenses	:	1 073 360,00
Recettes	:	1 073 360,00

MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide la suppression et la création d'1 emploi à temps complet, à compter du 1er mai 2023 ainsi que la suppression d'1 emploi à temps non complet de 30 H suite au décès d'un agent et la suppression d'un emploi à 27H50 suite à un départ à la retraite,
- Précise que les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice,
- De charger Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches et signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

- Des propriétés communales ont été rendues disponibles et sont ouvertes à la location :
 - Lot H 13 lieu-dit Le Grand Marais Section B 8 en nature de Terre d'une contenance de 02 hectares 35 ares et 95 centiares.
 - Lot H 21 lieu-dit Le Grand Marais Section B 5 pour partie et B 6 pour partie en nature de Terre d'une contenance de 02 hectares 12 ares et 94 centiares.Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la mairie.
- Mme Christelle SIMONET souligne que des manifestations importantes sont calées sur la fin de l'année et il semble nécessaire de connaître la décision concernant l'agrandissement de la cantine, la salle des fêtes pouvant être réquisitionnée pour les travaux. Monsieur le maire précise que l'agrandissement de la cantine ne se fera que si les subventions demandées sont accordées. Réponses début mai.
- Il est demandé d'installer des points lumineux avec détection automatique sur la salle des fêtes et la maison des sports et des loisirs. M. André BARATHIEU nous signale qu'une campagne de fourniture gratuite de spots à leds de 500 et 1000W est en cours. Il fait le nécessaire pour assurer l'approvisionnement.

RÉUNION DU 13 JUIN 2023

Monsieur le Maire ouvre la séance.
Le procès-verbal du 4 avril 2023 est adopté à l'unanimité.

CLASSEMENT D'UN CHEMIN RURAL EN VOIE COMMUNALE

Le conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide le classement dans la voirie communale du chemin rural de la Bergerie et de dénommer cette voie « rue de la Bergerie ».
- Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour procéder aux démarches et formalités nécessaires à la modification du tableau de classement de la voirie communale et du document cadastral.

DÉNOMINATION DES VOIES PRIVÉES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que jusqu'à très récemment la jurisprudence avait jugé qu'aucune disposition législative ou réglementaire n'autorisait le conseil municipal à fixer les dénominations des voies privées (Conseil d'État, 19 juin 1974, préfet de la Somme, n° 88410), y compris lorsque ces voies étaient ouvertes à la circulation publique (Cour Administrative d'Appel de Marseille, 23 mai 2005, ville de Nice, n° 02MA02360) (JO Sénat, 17.03.2016, question n° 16458, p. 1086).

Mais, depuis la loi, relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (loi dite « 3DS »), a créé un II à l'article L. 2121-30 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui indique que « Le conseil municipal procède à la dénomination des voies et lieux-dits, y compris les voies privées ouvertes à la circulation. » Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L.2213-28 du CGCT par arrêté.

Monsieur le Maire précise que la décision du conseil municipal sera sans conséquence sur le classement des voies privées et que les équipements communs, resteront à la charge des copropriétés ou des propriétaires et ne seront pas intégrés dans le domaine public communal.

Monsieur le Maire propose de dénommer les voies privées des lotissements comme suit :

- Lotissement les Hauts de Juchaud (AK 230) : Allée des Hauts de Juchaud,
- Lotissement le Clos Juchaud (AK130 pour partie) : Allée le clos Juchaud,
- Lotissement les Granges (AB 176-177) : Allée des Galets,
- Lotissement des Cavaliers (AB 189) : Impasse des Cavaliers,
- Groupe d'habitations av du Pont Suspendu (AH 204) : Impasse de la Cagouille.

Considérant l'intérêt communal que présente la dénomination des voies, Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Adopte les dénominations des voies privées,

- Autorise Monsieur le Maire à signer à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

SUBVENTIONS ASSOCIATIONS 2023

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide, à l'unanimité :

- D'allouer une subvention de 700 euros à l'association « Animation Hippolytaine »,
- Par 11 voix « Pour » et 1 « abstention » d'allouer une subvention de 200 euros à l'association « la Team des Granges ».

CONDITIONS DE RETRAIT DE LA COMMUNE DE SAINT-HIPPOLYTE DU SYNDICAT ENFANCE JEUNESSE INTERCOMMUNAL (SEJI)

Vu la délibération n°2021_33 du 30 novembre 2021 de la commune de Saint-Hippolyte décidant la sortie de la commune du SEJI,

Après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de :

- Dire que les biens mis à disposition du SEJI par la commune de Saint-Hippolyte reviennent de plein droit dans le patrimoine de la commune de Saint-Hippolyte,
- Dire qu'il n'y a plus d'encours de dette sur le patrimoine mis à disposition par la commune de Saint-Hippolyte,
- Dire que le SEJI n'a rien fait construire ou acquis sur la commune de Saint-Hippolyte,
- Autoriser Monsieur le Maire à signer tous les actes portant sur cette présente délibération.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS 2023 À LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION ROCHEFORT OCÉAN (CARO°)

Après en avoir en délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Donne acte à Monsieur le maire des explications apportées,
- Sollicite l'attribution d'un fonds de concours égal à 5759€, dans la limite des plafonds maximum des fonds de concours de la CARO accordés pour 2023, selon le plan de financement,
- S'engage à fournir l'état récapitulatif des dépenses visé par Madame la Trésorière et les courriers, les conventions ou arrêtés d'attribution de subventions pour le versement,
- Autorise Monsieur le Maire à prendre toutes dispositions en ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

CRÉATION DE POSTE ET MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil municipal la création d'un poste suite au départ en retraite d'un agent au service de la cantine scolaire.

Après avoir entendu le Maire dans ses explications complémentaires, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Décide la création d'1 emploi d'adjoint technique à 26H/35H à compter du 1er septembre 2023,
- Précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice 2023,
- De charger Monsieur le Maire d'effectuer toutes les démarches et signer tout document nécessaire à l'exécution de cette décision,
- De modifier et d'adopter le tableau des emplois titulaires ci-dessous :

Filière administrative

GRADE	OUVERT	EFFECTIF POURVU	EMPLOI VACANT
Adjoint Administratif	T.C. 35H	1	
Adjoint Administratif principal 2 ^e classe	T.N.C. 29H	1	

Filière technique

GRADE	OUVERT	EFFECTIF POURVU	EMPLOI VACANT
Adjoint Technique principal 1 ^{ère} classe	T.C. 35H	1	
Adjoint Technique	T.C. 35H	2	1
Adjoint Technique	T.N.C. 29H	1	
Adjoint Technique	T.N.C. 26H	1	

COMPTE RENDU DES COMMISSIONS

Commission Communication :

Le bulletin de fin d'année est en cours de réalisation.

QUESTIONS DIVERSES

- Terrains de la commune de Saint-Hippolyte libres à la location, en nature de verger situés lieu-dit les Bois Communaux. Monsieur le Maire signale la disponibilité à la location des lots suivants :
 - Lot A 3, Section AT 174a, d'une contenance de 01 hectare 14 ares 49 centiares,
 - Lot A 4, Section AT 174b, d'une contenance de 00 hectare 64 ares 00 centiare,
 - Lot A 7, Section AT 174e, d'une contenance de 02 hectares 58 ares 92 centiares
- Suite aux nombreux cambriolages opérés sur la commune, Monsieur le Maire propose que soit étudié la possibilité d'adhérer à la plateforme « Voisins Vigilants et Solidaires » qui fédèrent les habitants d'un quartier ou d'un village. Cette adhésion sera examinée lors de la prochaine commission « Prévention des risques ».
- Feux d'artifice : Mme Christelle SIMONET demande si le feu d'artifice sera tiré cette année. Monsieur le Maire émet des réserves sur la mise en place de cet événement toujours très apprécié de la population. Les périodes prévisibles de forte chaleur ne plaident pas pour l'instant en sa faveur.
- Location de la salle des fêtes : Le lave-vaisselle est très apprécié mais il paraît nécessaire de reformuler son utilisation précise par un mode d'emploi affiché au-dessus de la machine.

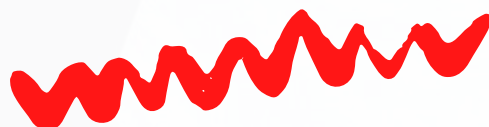
Infos municipales

Réduisez efficacement l'insécurité

En France, un cambriolage se produit toutes les 90 secondes. Le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires est la réponse la plus efficace face à cette délinquance intolérable. Dans les quartiers de Voisins Vigilants, le ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages de -40% par an.

Vous aussi, retrouvez la sérénité et réduisez efficacement la délinquance dans votre quartier en adhérant au dispositif !
Se connecter sur le site <https://www.voisinsvigilants.org/> et inscrivez-vous.

La mairie appuie votre démarche y en participant elle-même !



Journée mondiale du nettoyage de notre planète



Le samedi 16 septembre 2023 à 9H
Rendez-vous sur le parking de l'école

Les enfants de l'école « Les Enfants du Marais », aidés par les associations volontaires et la Mairie, organisent une opération de nettoyage des chemins communaux.

La propreté est l'affaire de tous !

C'est pourquoi ce samedi 16 septembre vous êtes invités à vous mobiliser !

La commune pour cet évènement fournira des gants et des sacs poubelle mais aussi prendra en charge la collecte des déchets ramassés. Munissez-vous juste d'un gilet jaune fluo (celui de votre véhicule par exemple).



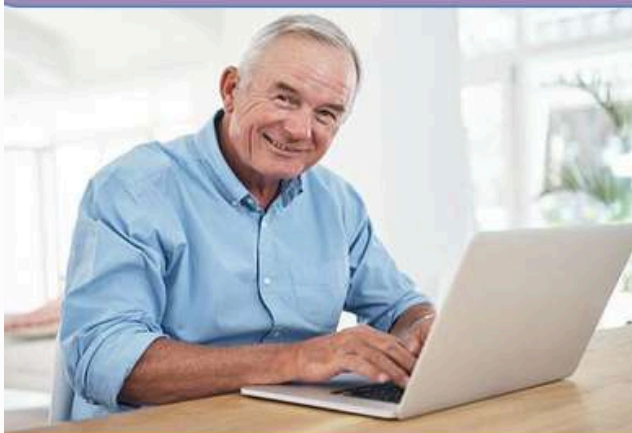
Le **World CleanUp Day** est un mouvement de citoyens sans frontière qui unit le public, les entreprises, les écoles, les collectivités et les associations du monde entier autour d'une action positive et festive en ramassant des déchets qui polluent au quotidien notre environnement, qu'il soit urbain ou non.

Pour clôturer cette matinée, un verre de l'amitié sera servi aux participants.

Les Ateliers Autonomie Numérique

POUR LES 55 ANS ET PLUS – 20€ LES 10 SÉANCES

Des conseils et astuces pour vous accompagner dans l'utilisation de l'outil numérique pour être le plus autonome possible



Tous les lundis matins,
Du 22 janvier au 18 mars 2024
De 10h00 à 12h00 – à Saint Hippolyte
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS (12 personnes maximum)
auprès de L'ASEPT des Charentes – 05 46 97 53 02

ou en Mairie les jours d'ouverture : 05 46 83 75 77



Ensemble, les causes de retraite s'engagent



Association santé
éducation et prévention
sur les territoires
ASEPT des Charentes



Les ateliers autonomie numérique

Le centre communal d'action sociale de Saint-Hippolyte, en partenariat avec l'ASEPT des Charentes, propose aux séniors de la commune de participer à des ateliers numériques.

**Tous les lundis matins de 10h à 12h
du 22 janvier au 18 mars 2024**

10 séances pour vous familiariser avec l'outil numérique. Des ateliers ludiques à l'écoute des besoins de chacun, le tout dans une ambiance conviviale.

Alors n'attendez-pas pour vous inscrire !

Attention le nombre de places est limité à 12 personnes.

Renseignements et inscriptions auprès de l'ASEPT des Charentes au 05 46 97 53 02 ou en Mairie (les jours d'ouverture) au 05 46 83 75 77.



Une visite à l'usine d'eau ? Pourquoi pas vous !

L'usine Lucien Grand située à Saint-Hippolyte est la plus grande usine de production d'eau potable de la Charente-Maritime. Elle est accessible au grand public les samedis 16 septembre, 14 octobre et 25 novembre 2023.

Ces journées spéciales seront l'occasion de comprendre d'où vient l'eau et quelles sont les étapes pour la rendre potable.

Deux visites seront proposées au cours de ces journées : le matin de 9h30 à 12h et l'après-midi de 14h30 à 17h.

Les visites nécessitent une réservation à : visite@rese17.fr

Plus d'informations sur le site : www.rese.fr/les-visites-dusine



INFORMATION DE DERNIÈRE MINUTE : Terrain libre à la location

Lot H2, en nature de terre, situé le Grand Marais pour une surface de 01ha 95a 00ca.

Renseignements auprès de la mairie de Saint-Hippolyte aux horaires d'ouverture au public.

Infos municipales



Forum des Aidants de la CARO

Mardi 3 octobre 2023
9 heures – 17 heures 30
Palais des Congrès - Rochefort

De l'aide pour les aidants

Parce que celles et ceux qui aident un proche au quotidien sont trop souvent seuls face à leurs problèmes, le CCAS de Rochefort organise son 2ème Forum des Aidants. Une mise en présence avec des professionnels de l'aide à la personne pour rompre un anonymat et un isolement préjudiciables.

Etre aidant ce n'est pas forcément consacrer toute sa vie à un proche affaibli, malade, handicapé...

Les aidants sont aussi celles et ceux qui apportent une aide ponctuelle mais régulière à un parent, un enfant en état de dépendance. Une mission aussi désintéressée qu'indispensable mais souvent mal, voire pas, reconnue et accomplie dans l'anonymat et l'isolement. C'est justement pour lever le voile sur le rôle de l'aidant, et lui venir en aide, que le CCAS de Rochefort organise son deuxième Forum des Aidants, mardi 3 octobre au Palais des Congrès. La première édition, en 2022, avait rassemblé 150 personnes, aidants et professionnels de l'aide (Département de la Charente-Maritime, société de matériel paramédical, France Alzheimer, associations de socio-esthéticiennes, Accueil de jour, service de maintien à domicile...) autour de questions que les « soldats de l'aide » se posent au quotidien : comment aménager mon logement ? Quelles aides solliciter et auprès de qui ? Des interrogations qui leur font souvent oublier qui ils ou elles sont et l'importance de leur rôle.

Ce deuxième forum des aidants du CCAS s'adresse à tous les aidants de la CARO et n'a pas d'autre ambition que faciliter la vie de celles et ceux qui agissent dans l'ombre. Ce mardi 3 octobre, le palais des congrès offrira aussi un lieu d'accueil et d'animations pour les personnes aidées. Un espace de respiration pour laisser le temps aux aidants de se parler et d'évoquer avec des professionnels compétents l'aide dont ils ont eux-mêmes besoin.

BONUS

A 14 H : Point(s) d'appui. Pièce de théâtre sur l'aide aux aidants de personnes âgées dépendantes par la Compagnie Entrée de Jeux. Entrée gratuite.

Inscription obligatoire auprès du CCAS de Rochefort - 05.46.82.35.25



PIERRE, TRADITION ET PATRIMOINE LA RÈGLE DE 3 DE JÉRÔME CHAGNEAU – COMPAGNON TAILLEUR DE PIERRE

Interview par
Hippolyte

Bonjour Jérôme, qui êtes-vous et quel est votre parcours ?

Jérôme : Arrivé à Saint-Hippolyte en 2018, j'ai 40 ans, en ménage et j'ai une fille «Ilyana». Dès mon plus jeune âge je ne tenais pas en place, j'étais turbulent avec de fortes envies de m'exprimer ailleurs que sur les bancs de l'école. Je me suis donc rapidement orienté vers un CAP à 13 ans puis un Brevet Professionnel et enfin, j'ai obtenu à tout juste 20 ans la Maîtrise tailleur de pierre en tant que compagnon. Je suis passé par l'Institut Supérieur de Recherche et de Formation au Métier de la Pierre à RODEZ.



Mascaroon
Tourangeaux

Hippolyte : Quelles sont les qualités pour aborder ce métier ?

Jérôme : Il faut aimer travailler de ses mains bien sûr, avoir de bonnes bases de mathématiques et de géométrie. Mais pas que ça, l'inspiration est importante, la passion du patrimoine, car tout tailleur de pierre contribue au maintien de notre patrimoine et doit conserver une relation à la durée dans le temps. Ce que je réalise est une fraction d'histoire et se doit d'être intemporel.

Hippolyte : Je crois que vous avez créé une association d'artisans passionnés ?

Jérôme : En effet j'ai créé ce regroupement d'artisans ayant des compétences complémentaires : Monuments et Patrimoine. Cela permet d'aborder les chantiers en maîtrise complexe et d'assurer l'équilibre coût/compétence tout en conservant une qualité.

Dans cette optique je ne travaille pas seulement sur place à Saint-Hippolyte, parfois je déplace l'atelier sur des chantiers plus importants et techniquement intéressants.

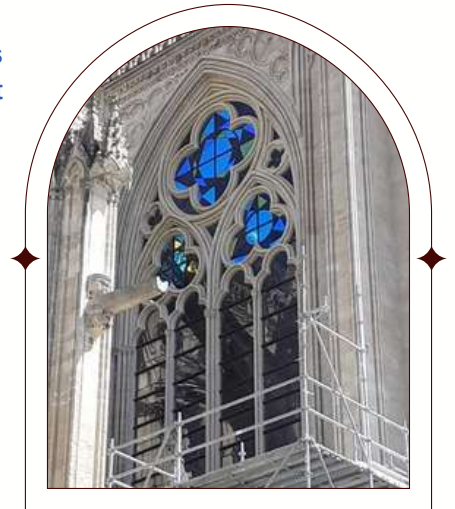
Je propose également "des travaux en accompagnement", un coaching pour les particuliers bricoleurs afin de les initier et les sensibiliser aux "règles de l'art" et fondamentaux de compatibilité des matériaux...

Hippolyte : Quelles sont vos réalisations les plus importantes ?

Jérôme : Au Château "Folie Boulart" de Biarritz (64), je suis intervenu sur des colonnes, des balustrades, sur les balcons de la tour, des corniches, un chapiteau de l'atrium...

A Bayeux (14) j'ai réalisé pour la Cathédrale une rosace de 4 mètres de diamètre en gothique flamboyant et à Luigny (28) une rosace trilobée pour une église romane.

Plus localement, les pinacles de l'Église de Trizay et depuis le mois d'août sur la Maison Pierre Loti, sur taille des baies gothiques.



Hippolyte : Bravo ! et actuellement je vois un « poilu » grandeur nature dans votre atelier.

Jérôme : C'est une commande de la mairie de Rivedoux : la réfection à l'identique du Monument aux morts. Voilà un exemple de réalisation complète depuis la recherche historique sur l'habillement, les armes, les équipements. Épure et dessin en perspective pour la discussion avec le Conseil Municipal.

Réalisation complète en pierre de Lavoux (calcaire marbrier dans la Vienne). Finition et livraison (pas le plus simple).

Hippolyte : Merci Jérôme pour ces éclaircissements sur un métier méconnu mais passionnant... Une petite anecdote pour finir ?

Jérôme : Lorsque j'étais encore Apprenant en 1999, le clocher de la Tremblade avait souffert de la tempête et lorsque l'on travaille sur les clochers d'église, la tradition veut que, si nécessaire, le plus ancien compagnon dépose le Coq et c'est le plus jeune compagnon qui le repose à la fin des travaux, afin de cérémonier la transmission du savoir entre générations. Belle tradition, n'est-ce pas Hippolyte !

École "les enfants du Marais"



La semaine de la maternelle

Avant les vacances d'avril, il y a eu la semaine de la maternelle.

Les 3 classes de maternelle y ont participé. A cette occasion, les parents qui le souhaitaient, pouvaient participer, animer un atelier en fin d'après-midi et/ou assister à l'heure du conte.

Plusieurs ateliers étaient proposés aux enfants : jeux de langage, jeu mathématique, jeu de coopération, défi de la tour la plus haute...



Ce fut de beaux moments de plaisirs partagés entre enfants, parents et enseignants.

École "les enfants du Marais"



Soirée de la lecture

Le mardi 16 mai 2023, l'école les enfants du marais organisait pour la deuxième année consécutive, la soirée de la lecture.

À cette occasion, chaque classe avait préparé un atelier autour de la lecture :

- présentation de saynètes de théâtre par les plus grands,
- lectures offertes aux plus jeunes par des élèves de cycle 2,
- lectures à plusieurs voix pour petits et grands.



- lectures de poésies sur les émotions créées par les élèves.



- boîtes à contes pour que même les plus jeunes puissent raconter des histoires.



- confection de marque-pages pour tous.

- deux animatrices de la médiathèque de Tonny-Charente proposaient des lectures de kamishibai « théâtre de papier »,
- exposition sur la rencontre avec l'autrice Marie Lenne-Fouquet et résumé en images de son album « le grand bain ».

Les familles ont pu venir admirer le travail fourni par les élèves et passer un moment convivial. L'association des parents d'élèves proposait de quoi se restaurer et offrait à chaque élève une collation.

Lors de cette soirée de la lecture, les classes de CE1-CE2, CE2-CM1 et CM1-CM2 ont exposé leur projet de rencontre avec un auteur.



Marie L-F a proposé aux élèves de CE2 – CM1 et CM1 – CM2 de devenir à leur tour écrivain pendant qu'elle jouait le rôle de l'éditeur. Ils ont ainsi écrit la suite des aventures de la classe de Nino lors d'une séance d'équitation. Ils se sont glissés dans la peau d'un poney, narrateur de l'histoire.

En effet les élèves ont rencontré Marie Lenne-Fouquet, autrice de jeunesse, qui a écrit de La classe Nature, Le grand Bain et bien d'autres œuvres.



Les CE1 – CE2 ont repris le thème d'une peur difficile à avouer. Chacun en a rédigé une à laquelle un camarade a répondu en proposant une solution bizarre ou rigolote pour la surmonter.



Chaque élève de l'élémentaire a reçu un exemplaire du recueil d'histoires de ces 3 classes.



Nous remercions l'APE, la coopérative scolaire, la mairie ainsi que le CNL (Centre National de la Lecture) pour leur participation financière afin que ce projet se concrétise.

Label E3D :

Grace au travail de nos éco-délégués et de toute la communauté éducative, une dynamique "École en démarche de développement durable" a été initiée.

Un diplôme valorisant leur engagement a été remis à nos jeunes délégués par l'Inspecteur d'Académie lors d'une cérémonie à Rochefort.

Bravo à nos jeunes et on continue l'année prochaine !



Chasse aux oeufs le 9 avril :

Une chasse aux oeufs sous le soleil a été organisée par l'APE avec la participation de la mairie. Les enfants plein d'énergie ont su débusquer le moindre "coco" bien caché !



Pique-nique de fin d'année :

Qu'il est bon par une chaude matinée d'été de déjeuner sur l'herbe ! Les enfants de l'école ont apprécié grandement.



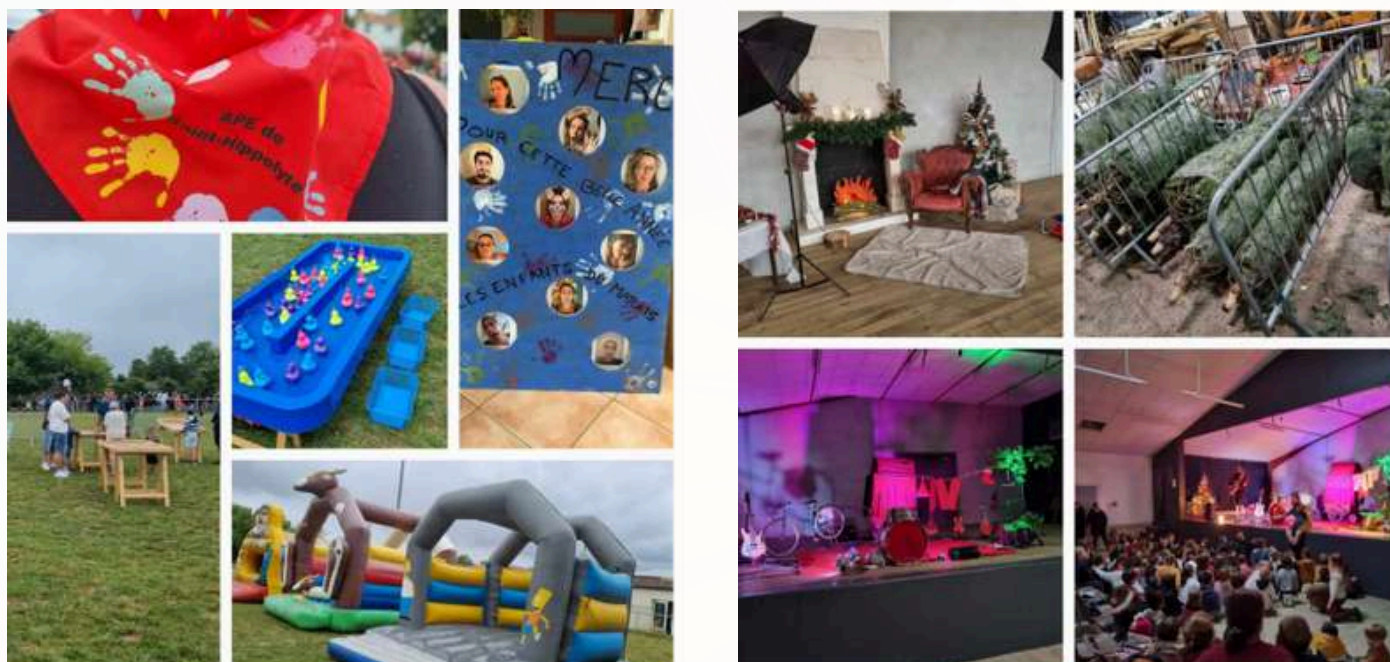
Du côté des associations...



L'APE DE L'ÉCOLE DES ENFANTS DU MARAIS

L'année scolaire 2022/2023 s'est terminée par une belle fête de l'école où les familles ont pu admirer les représentations des enfants et profiter des nombreux jeux et de la restauration sur place.

Cette année a été rythmée par diverses manifestations festives pour les familles, notamment la boum d'Halloween, le carnaval ou encore la chasse aux oeufs (partenariat avec la Mairie). Nous avons également pu récolter des fonds grâce à la vente de sapins ou encore la benne à ferraille : merci à tous les habitants de Saint-Hippolyte pour leur participation !



Ceci nous a permis de financer une partie du prix des bus des sorties scolaires et d'offrir un spectacle à Noël ainsi qu'un livre à chaque enfant à la fin de l'année.

Nous remercions nos membres actifs qui ont permis tout cela et comptons sur vous encore plus nombreux pour nos projets 2023/2024 !

À venir :

- 22/10/23 : Boum d'Halloween
- 3/12/23 : Bourse à l'enfance
- 2024 : Carnaval, Chasse aux oeufs ...



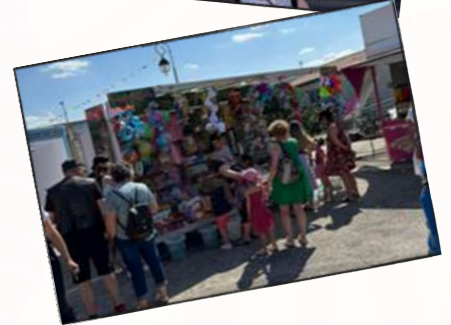
Si vous voulez découvrir notre association, nous rencontrer ou lancer des projets, nous vous attendons pour notre Assemblée Générale :

le 26 septembre 2023, à 20h30, salle des associations.

Pour nous contacter : ape-sainthippolyte@hotmail.com

RANDO 17 LOISIRS

Une organisation au cordeau pour cette frairie de juin avec Rando 17 Loisirs.



D'abord un après-midi festif avec trampoline, stand de tir, manège et confiseries. La soirée entrecôtes a eu un vif succès animé par des Vénitiens en costumes de carnaval, venus directement de la cité des Doges ! Magnifique !

Le lendemain dimanche une brocante a clos ce weekend festif.



RANDO 17 LOISIRS vous convie également tout au long de l'année à des randonnées agréables et sportives. N'hésitez pas à les contacter pour obtenir le calendrier.

Président : Olivier SEGUIN au 06 84 80 60 81 ou sur traiteur.seguin@free.fr



A NOTER DANS VOS AGENDAS LE PROCHAIN RENDEZ-VOUS :

La marche d'HALLOWEEN qui aura lieu le 21 octobre 2023

Réservations au 06 33 88 04 91

BOO!

Du côté des associations...

Conférence de Raymond ZERLINE 9 juin :



Devant un public attentif M. ZERLINE, ancien résistant, autour de son livre "A 16 ans, dans la tourmente face aux nazis" nous a détaillé les mystères de la résistance et de la collaboration.



Fête de la Musique : le 21 juin

C'est un vrai bonheur d'écouter de la musique tout en dégustant son repas du soir. Ambiance, convivialité, swing, la recette magique !



Brocante : le 2 juillet

Le premier dimanche de juillet, l'Animation Hippolytaine a organisé sa traditionnelle brocante dans l'avenue du Pont Suspendu. L'édition 2023 n'a pas failli à sa réputation et vous étiez nombreux à chiner et repartir avec de bonnes affaires sous le bras !



FOYER RURAL

Cette rentrée sera pour le foyer rural signe de continuité mais aussi de nouveaux projets !!!
Quelques événements à retenir :

Théâtre adultes :

La troupe du "Pied en coulisse" a réservé sa dernière représentation de "Copie non conforme" pour Saint-Hippolyte le 10 juin dernier. Un régal de situations drôles, improbables et surprenantes. Une troupe au top et "conforme" à sa réputation qui a su emballer le public . Bravo !



La troupe reprend de nouvelles répétitions afin de monter une nouvelle pièce... Il reste encore quelques places... Lancez-vous ! Pour booster votre rituel du quotidien devenez acteur de théâtre amateur !



Pour cela vous pouvez contacter M. Jean-Pierre AUDIER au 09 66 44 57 47.

Théâtre enfants : nouveau projet pour cette rentrée !

Une professionnelle de théâtre enfants accompagnera des jeunes de 8 à 14 ans, tous les jeudis soir de 17h30 à 18h30 à la salle des fêtes de Saint-Hippolyte, à partir du 18 septembre 2023 jusqu'en juin 2024 (sauf vacances scolaires) pour des cours de théâtre et un spectacle en fin d'année scolaire.

Les inscriptions sont ouvertes à partir de début septembre 2023.

Soyez-prêts !!! Le nombre de places est limité à 12 !

Pour toutes informations, vous pouvez contacter Mme Sylvie CLAINE au 06 01 79 02 71.

Veillée saintongeaise :

Programmée pour le samedi 25 novembre au soir, cette soirée spectacle sera sous le signe du rire et de la bonne humeur avec Chapuze. Les réservations seront ouvertes un mois avant, avec une communication plus détaillée. Vous pouvez toujours contacter Mme Sylvie CLAINE, Présidente du foyer rural pour de plus amples informations au 06 01 79 02 71.

Rallye vélo :

Pour petits et grands, sportifs ou sédentaires, malins ou habiles... Un Rallye vélo sera organisé pour le mois de mai 2024. Une communication sera transmise afin de vous inscrire pour ce moment convivial pleins de surprises !

N'hésitez pas à nous rejoindre en tant que bénévoles !

Plus on est de fous plus on rit ! Et plus les projets deviendront une réalité !

Prochaine réunion du foyer rural
Le lundi 11 septembre 2023 à 20h30

Présidente: Sylvie CLAINE
Trésorerie : Agnès TEXIER

Vice-président : Jean Pierre AUDIER
Secrétaire : Emmanuelle VINCENT au 06 18 73 64 41

Du côté des associations...



CORPS ET GRAFFY



Amies sportives et amis sportifs,

Après une fin de saison en apothéose avec notre gala annuel, c'est déjà le moment de penser à la reprise.

Carole, diplômée d'état, vous accueille, du lundi au jeudi, dans différents cours habituels, où chacun (à tout âge et tout niveau), peut pratiquer une activité sportive dans une ambiance conviviale.

Venez essayer nos deux nouvelles activités:



- "Assouplissements, étirements et équilibre", principalement adaptée aux séniors (mais pas que...) ayant des soucis articulaires, musculaires ou d'équilibre.
- "Trampoline jump", travail du cardio et l'endurance, tout en musclant en profondeur.



Les cours reprennent à partir du lundi 11 septembre suivant le planning de la semaine, ci-dessous :

Nous vous rappelons que le premier cours découverte est gratuit.

Venez nombreuses et nombreux.

Contact : Carole au 06 62 46 10 11.



Saint Hippolyte

Renseignements

Carole Ridet au 06.62.46.10.11

inscriptions sur place
(salle des sports et des loisirs
ou salle municipale)
Premier cours découverte gratuit

Mercredi 4/5 ans 14h15-15h00 6/8 ans 15h00-16h00 9/11 ans 16h00-17h00		Danse modern jazz contemporain	
		Ados 17h00-18h30	Adultes 18h30-20h00
Remise en forme Lundi 09h30-10h30 18h00-19h00 Jeudi 09h30-10h30		 Lundi 10h30-11h30 19h00-20h00 Jeudi 18h30-19h30	
Step Lundi 20h00-21h00		Gym Tonic Jeudi 19h30-21h00	
Trampoline Jump Mardi 10h30-11h30 20h00-21h00		Assouplissements Étirements - Équilibre Mardi 09h30-10h30 Jeudi 10h30-11h30	



FÊTES VOS JEUX

L'association « Fêtes vos Jeux », c'est un groupe d'amoureux de jeux en tout genre.

Plusieurs rendez-vous sont proposés dans l'année :

- Soirée poker tous les 1er jeudis de chaque mois - 20 joueurs en moyenne se retrouvent de septembre à juin pour un petit championnat : pas d'argent en jeu, juste des points à gagner en fonction de son classement. Aucune obligation de participer à toutes les soirées.
- Prêt de jeux de société. Une armoire pleine de jeux (les aventuriers du rail, seven wonders, les colons de Catane, loup-Garou, le 6 qui prend, andor, jamaïca...) que chaque adhérent peut emprunter, une fois par mois.
- 2 soirées dans l'année permettent de se retrouver en famille. On y propose des soirées à thème ou autour de jeux de société pour tous les âges.

Nos soirées se passent à la Maison des Associations de Saint-Hippolyte (à côté des vestiaires du football). Venez nous retrouver pour participer à nos rendez-vous, mais aussi nous en proposer des nouveaux !!!



Président : Sébastien PLACIER
Trésorier : Denis GRANIER
Secrétaire : Anthony MAUDET
Mail : secretariat.afvj@gmail.com



L'Étoile Sportive de Saint-Hippolyte

« Fais ta rentrée FOOTBALL » :

- Lundi 28 Août à 18h00 : U12-U13
- Mardi 6 Septembre à 18h00 : U6 à U11

Nous vous attendons nombreux, au Club House de Saint-Hippolyte.

Contacts : Jérémy COUPET au 06 74 28 43 52 ou bien Hervé BITEAU au 06 24 95 77 55.



Tennis de table de Saint-Hippolyte

Adultes, enfants à partir de 9 ans et retraités.

Chaussures de sport propres obligatoires, prêt de raquettes sur place.

Entraînement les mardis de 17h30 à 20h30 et les mercredis de 20h15 à 22h00.

Démarrage le 5 septembre 2023.

Contact : Yoann JULIEN au 06 23 92 13 34.



Les boules de l'Escale

Les Boules de l'Escale recrute boulistes confirmés ou débutants (femmes, hommes, enfants + de 12 ans).

Contacts : Brigitte au 06 37 30 13 86 ou Patrick au 06 37 30 13 86.

Essayez-vous au concours OPEN du 16 septembre 2023... Jet du but à 10h00.



Tous en cuisine !

Ce soir, il y a match de Rugby à la télé ? Vous adorez ce moment mais vous êtes lassés des chips, pizzas, ou gâteaux apéros industriels devant le match ! Nous vous proposons un menu rapide à préparer, et pratique à manger.

Crudités et Dip au fromage frais

- Ingrédients pour 4 personnes :
- 100 g de fromage blanc
 - 1/2 bouquet de ciboulette
 - 1/2 cuillère à café de moutarde
 - 1/2 cuillère à soupe de vinaigre de vin
 - 1/2 cuillère à soupe de Jus de citron
 - 1 carotte
 - 1 Carotte jaune
 - 1 Concombre
 - Tabasco, Sel, poivre



Lavez et ciselez la ciboulette, puis mélangez-la avec le fromage blanc, la moutarde, le vinaigre, le jus de citron, du Tabasco selon les goûts, du sel et du poivre. Réservez 2 h au frais.

Pendant ce temps, pelez les carottes et détaillez-les en bâtonnets. Lavez les concombres et faites de même. Remplissez des verrines avec un fond de sauce au fromage blanc et disposez-y des bâtonnets de légumes variés, puis servez.



Croque-Monsieur au four

- Ingrédients pour 4 personnes :
- 8 Grandes tranches de pain de mie ou de pain de campagne
 - 2 tranches épaisses de jambon blanc (ou 4 fines)
 - 40 g de beurre mou
 - 8 tranches de fromage spécial croque-monsieur (ou, bien meilleur du Comté ou de l'Emmental)
 - 100 g de fromage râpé
 - 1 pincée de piment d'Espelette
 - 4 cuillères à soupe de crème fleurette
 - 1 cuillère à soupe de moutarde forte de Dijon

Coupez les tranches de jambon en 2. Mélangez dans un bol le comté râpé, la crème fleurette, la moutarde et le piment d'Espelette. Beurrez les tranches de pain de mie d'un seul côté. Posez sur chacune d'entre elles 1 tranche de fromage à croque-monsieur et une demi-tranche de jambon (s'il est tranché fin, mettez 2 demi tranches). Recouvrez de la seconde tranche de pain de mie beurrée (face beurrée vers l'intérieur et non beurrée vers l'extérieur). Etalez sur ce croque-Monsieur 1/4 du mélange à base de Comté. Faites griller environ 10 minutes dans un four préchauffé à 200°C. A consommer avec une salade verte bien assaisonnée !

Mousse au chocolat et passion

- Ingrédients pour 6 personnes :
- 200g Chocolat noir pâtissier
 - 6 Œufs
 - 1 pincée Sel
 - 80g Céréales au chocolat (type Corn Flakes)
 - 2 Fruits de la passion
 - 1 Bombe de chantilly du commerce

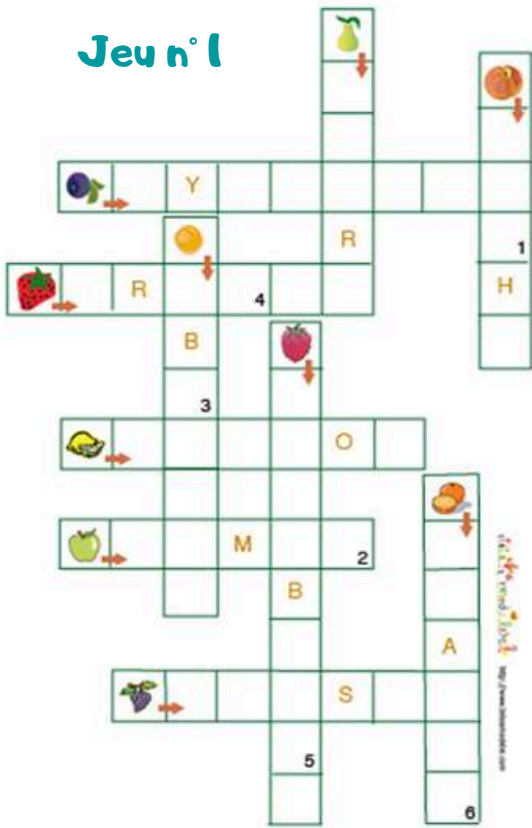


Réalisez la mousse au chocolat : cassez le chocolat noir en petits morceaux, et faites-le fondre au bain-marie ou au micro-ondes, à puissance minimale. Lorsqu'il est complètement fondu, retirez du feu et mélangez jusqu'à ce qu'il soit bien lisse. Laissez tiédir. Cassez les œufs, séparez les jaunes et les blancs. Versez les blancs dans un saladier, ajoutez-y le sel et battez-les en neige très ferme. Versez doucement le chocolat tiédi sur les jaunes d'œufs en mélangeant énergiquement. Incorporez à ce mélange environ 1/3 des blancs d'œufs battus en neige, puis ajoutez le reste progressivement en soulevant la préparation de bas en haut à l'aide d'une spatule pour bien répartir le chocolat sans faire retomber les blancs. Réservez cette mousse environ 2 h au réfrigérateur, puis transvasez-la dans une poche à douille.

Versez un peu de mousse au chocolat au fond de 6 verrines. Parsemez de céréales au chocolat. Répétez l'opération une seconde fois, et terminez par une couche de mousse au chocolat. Dressez une petite rosace de crème chantilly grâce à la bombe du commerce. Coupez les fruits de la passion en deux, et récupérez toute leur pulpe dans un petit bol. Fouettez-la quelques instants pour éliminer les paquets, puis versez-en un filet sur chaque verrine. Servez immédiatement.

Place aux jeux !!!

Jeu n°1



Jeu n°2

Mots mêlés

E	E	U	Q	E	T	S	A	P	E	S	E	C
T	S	S	N	O	N	G	U	R	B	E	L	A
T	I	T	O	C	I	R	B	A	R	L	L	N
E	O	S	E	L	L	E	R	I	A	L	E	N
U	B	N	R	T	A	L	R	U	B	I	B	E
G	M	E	T	T	O	I	R	G	U	T	A	B
I	A	S	I	S	S	A	C	T	H	R	R	E
R	R	C	R	A	N	B	E	R	R	Y	I	R
R	F	E	E	E	P	S	E	R	U	M	M	G
A	I	A	N	E	I	E	S	I	A	R	F	E
G	C	U	C	R	E	H	C	S	T	E	U	Q
N	R	H	E	S	A	L	E	S	S	A	H	C
P	E	C	S	E	L	L	I	E	S	O	R	G

- GARRIGUETTE
- CANNEBERGE
- GROSEILLES
- CHASSELAS
- MIRABELLE
- CRANBERRY
- FRAMBOISE
- MYRTILLES
- QUETSCHES
- PASTEQUE
- AIRELLES
- RHUBARBE
- ABRICOT
- GRIOTTE
- BURLAT
- CASSIS
- CERISE
- FRAISE
- PRUNE
- MURES
- PÊCHE

Fruit mystère :

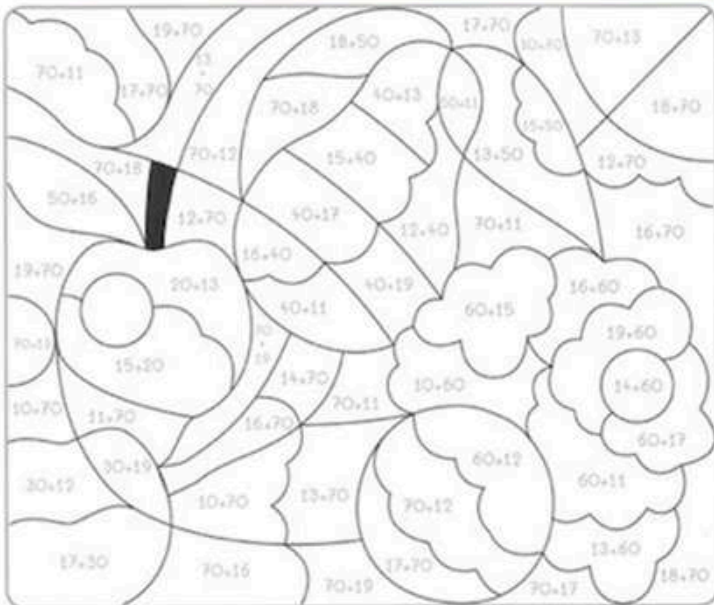
1	2	3	4	5	6
---	---	---	---	---	---



Jeu n°3

Coloriage magique

Additionner les nombres de 30 à 89...



je compte

je colorie

entre

30-39



entre

40-49



entre

50-59



entre

60-69



entre

70-79



entre

80-89



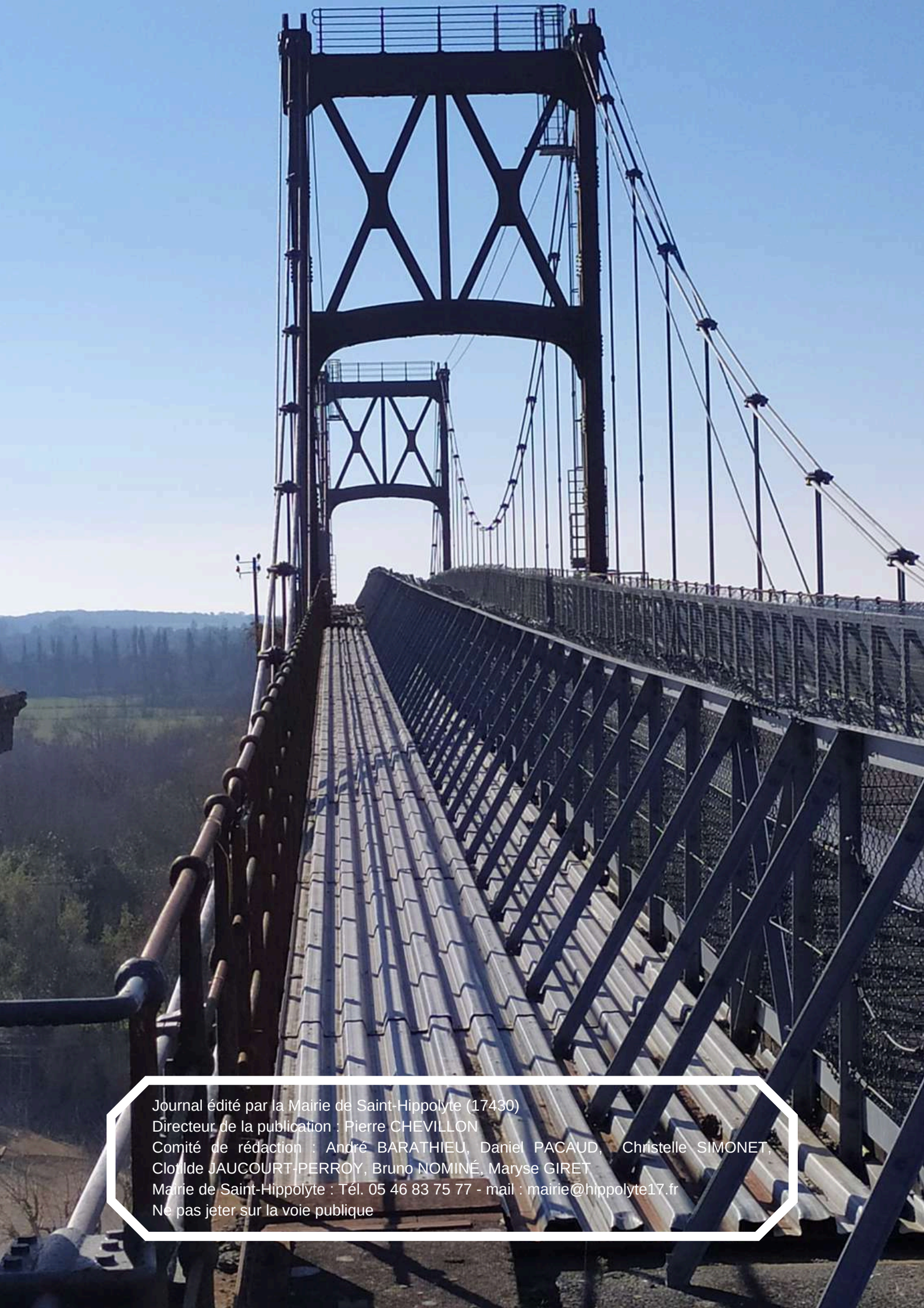
Jeu n°4

Sudoku

6			4					
4	8		1	6				7
	9	1	2					
						3	8	
3	7					5		9
	5	2						
					9	6	3	
9			7	6		2		4
					1			5

5	6	7	1	4	8	9	3	2
4	1	2	3	6	7	5	8	9
8	3	9	6	7	5	2	1	4
9	2	6	3	4	1	7	8	5
6	5	4	8	2	7	1	9	3
2	8	3	7	5	9	6	4	1
3	9	4	6	7	8	1	2	5
4	2	8	3	1	6	5	9	7
6	7	3	4	9	5	8	2	1

Réponse :



Journal édité par la Mairie de Saint-Hippolyte (17430)
Directeur de la publication : Pierre CHEVILLON
Comité de rédaction : André BARATHIEU, Daniel PACAUD, Christelle SIMONET,
Clotilde JAUCOURT-PERROY, Bruno NOMINÉ, Maryse GIRET
Mairie de Saint-Hippolyte : Tél. 05 46 83 75 77 - mail : mairie@hippolyte17.fr
Ne pas jeter sur la voie publique